

Contre-attaque de Salvini après la levée de son immunité parlementaire

Article rédigé par *RT France*, le 31 juillet 2020

Source [RT France] Le Sénat italien a voté la levée de l'immunité parlementaire de Matteo Salvini, ouvrant la voie à un procès pour séquestration de personnes. L'ex-ministre de l'Intérieur avait refusé le débarquement de migrants sur les côtes italiennes en août 2019.

Les sénateurs ont voté ce 30 juillet (149 voix pour, 141 contre) en faveur de la levée de l'immunité du chef de la Ligue Matteo Salvini dans l'affaire Open Arms. Une décision qui ouvre la possibilité d'un renvoi devant la justice de l'ancien ministre de l'Intérieur.

«Je suis fier d'avoir défendu l'Italie, je l'ai fait et je le referai», a réagi à chaud l'ancien homme fort du gouvernement italien sur Twitter. «Je m'en tiens strictement à l'article 52 de la Constitution ("la défense de la Patrie est un devoir sacré du citoyen")», a-t-il encore ajouté, précisant ainsi sa ligne de défense.

Matteo Salvini est accusé par le tribunal de Palerme de séquestration de personnes pour avoir refusé en août 2019, en sa qualité de ministre de l'Intérieur, d'autoriser le débarquement de plus de 80 migrants du navire humanitaire Open Arms, bloqué au large de la Sicile. Salvini risque 15 ans de prison et jusqu'à huit ans d'inéligibilité. La décision du Sénat ne constitue pas vraiment une surprise : en février dernier les sénateurs avaient en effet donné leur feu vert pour le jugement de l'ancien ministre pour «séquestration» de migrants en mer dans l'affaire Gregoretti, une affaire similaire.

Dans cette procédure, il lui est reproché d'avoir bloqué en juillet 2019 durant plusieurs jours 116 migrants recueillis à bord du Gregoretti, un navire des gardes-côtes. «Calme et la tête haute, amoureux de l'Italie : je revendiquerai mon travail de ministre car défendre le pays n'était pas mon droit mais mon devoir», avait réagi Matteo Salvini lors de l'annonce du Sénat. L'ancien ministre de l'Intérieur risque 15 ans de prison et six à huit ans d'inéligibilité dans cette affaire. Pourtant, comme dans l'affaire Open Arms, une condamnation définitive pourrait prendre des années en raison des possibles recours.

En savoir plus sur RT France :

<https://francais.rt.com/international/77324-fier-davoir-defendu-italie-salvini-contre-attaque-levee-immunite-ser>